

assura.

A photograph of two women sitting in a modern office environment. The woman on the left is wearing a black blazer, a black top, and a red and white patterned scarf. She has black-rimmed glasses and is smiling. The woman on the right is wearing a black blazer and black pants, with her hands clasped. She has long dark hair and is also smiling. They are sitting on white chairs around a small round table. The background features large windows and a bright yellow carpet.

Groupe Assura
Rapport annuel
2025

Assura en chiffres clés

	2025	2024
Primes et prestations		
Primes acquises	CHF 3.8 mia	CHF 3.5 mia
dont assurance obligatoire des soins (AOS)	CHF 3.5 mia	CHF 3.1 mia
Charges de prestations	CHF 3.0 mia	CHF 2.7 mia
dont AOS	CHF 2.8 mia	CHF 2.5 mia
Compensation des risques (CDR, charges)	CHF 530.7 mio	CHF 484.3 mio
Taux de sinistres (y.c. CDR)	91.9%	90.2%
dont AOS (y.c. CDR)	94.6%	94.3%
Frais AOS		
Charges d'exploitation	CHF 165.7 mio	CHF 179.6 mio
Taux de frais AOS	4.8%	5.7%
Frais AOS par assuré (sur effectif moyen)	CHF 232	CHF 263
Provisions et réserves		
Provisions techniques	CHF 1.8 mia	CHF 1.8 mia
Taux de provisions ¹	52%	55.1%
Capitaux propres	CHF 539.5 mio	CHF 482.0 mio
dont réserves AOS ²	CHF 288.2 mio	CHF 267.2 mio
Taux de capitaux propres	15.3%	15.0%
Taux de réserves AOS ^{2,3}	9.6%	9.5%
Résultat		
Résultat consolidé	CHF 58.0 mio	CHF 42.2 mio ⁴
Collaborateurs au 31.12.2025		
Effectifs	1'725	1'578
Effectifs en équivalent plein temps	1'621	1'472
Clients	01.01.2026	01.01.2025
Nombre d'assurés	832'000	822'000
Nombre d'assurés AOS	722'000	714'000
Nombre d'assurés LCA (assurances complémentaires)	444'000	431'000
Nombre de sites	25	21

1 Total des provisions techniques par rapport au total du bilan.

2 Selon comptes statutaires Assura-Basis SA.

3 Selon les réserves AOS, incluant la provision technique pour fluctuation et sécurité ainsi que la provision pour risques liés aux placements de capitaux par rapport aux primes.

4 Résultat normalisé (sans les effets exceptionnels), le résultat passe de CHF 72.2 à CHF 42.2 mio en 2024.

Sommaire

Assura en 2025	
Message du Président du Conseil d'administration et du Directeur général	4
Valeurs	8
Mission	9
2025 en bref	10
Gouvernance	13
Fondation Assura	13
Structure du Groupe	13
Conseil d'administration	14
Comités du Conseil d'administration	14
Direction générale	16
Rémunérations	18
Fonctions de supervision et de contrôle	19
Systèmes de gestion des risques et de contrôle interne	19
Rôles et responsabilités des acteurs des systèmes de gestion des risques et de contrôle interne	19
Rapport financier 2025	21
Compte de résultat consolidé	22
Bilan consolidé	23
Tableau de flux de trésorerie consolidé	24
Tableau de variation des capitaux propres consolidés	25
Annexe aux comptes annuels consolidés	26
Rapport de l'organe de révision	42

En couverture: Christelle et Laura, conseillères à la clientèle Assura.

Afin d'exprimer notre approche inclusive tout en veillant à la fluidité des textes, ce rapport alterne la double mention du masculin et du féminin et l'utilisation du masculin générique.



Bruno Pfister, Président du Conseil d'administration, et Ruedi Bodenmann, Directeur général

Les données scientifiques le démontrent : un mode de vie sain contribue à éviter, ou du moins à retarder, le développement des maladies chroniques, parmi lesquelles les affections cardiovasculaires, le cancer et le diabète. Or, dans notre pays, ces maladies continuent de progresser, touchant près de 40% de la population et constituant la première cause de décès. Un indice de santé publique développé à l'échelle européenne confirme cette évolution défavorable. Il place d'ailleurs la Suisse au dernier rang des pays d'Europe en matière de promotion de la santé et de mise en œuvre des mesures de prévention recommandées par les scientifiques.

Convaincue que les démarches de santé proactives sont la clé, Assura s'engage en leur faveur. Par les informations que nous mettons à la disposition de nos clients, nous faisons la promotion des habitudes concourant à une bonne santé. Nous innovons aussi, en proposant des modèles alternatifs d'assurance-maladie de base prenant en charge les principaux examens de prévention, parce qu'un diagnostic posé à un stade précoce permet d'initier un traitement rapidement et augmente considérablement les perspectives de guérison.

Alors que les programmes publics de prévention ne sont pas proposés dans tous les cantons, notre modèle PreventoMed couvre, sans franchise, les examens et tests de dépistage du cancer du sein, du côlon et de la prostate ainsi que du diabète et des maladies cardiovasculaires. Quant au modèle FeminaVita lancé en 2025 et notamment pensé pour accompagner les femmes, il prend en charge, sans franchise, les contrôles gynécologiques préventifs et examens de dépistage du cancer du sein, lorsqu'ils sont médicalement recommandés.

Prévenir la maladie plutôt que la traiter une fois qu'elle est installée, c'est écarter bien des incertitudes et souffrances. C'est aussi éviter ou limiter le coût des séjours hospitaliers et des traitements lourds, ce qui n'est pas négligeable dans un pays où les coûts de la santé sont parmi les plus élevés au monde et continuent d'augmenter.

Concilier qualité et efficience

Alors que l'assurance-maladie obligatoire finance 40% des coûts globaux de la santé, ce sont les prestations qu'elle prend en charge qui augmentent le plus, année après année. Cette réalité explique la hausse continue des primes d'assurance-maladie et son incidence sur le revenu disponible des ménages.

Si notre système de santé reste stable malgré ce contexte, c'est parce qu'il est financé par les pouvoirs publics et par la population via l'assurance obligatoire, lesquels lui reconnaissent un rôle fondamental et indispensable.

Cependant, alors que le recours aux soins progresse et que le processus politique suisse donne régulièrement lieu à des propositions d'élargissement du catalogue des prestations remboursées par l'assurance-maladie, une question fondamentale se pose avec une acuité grandissante : comment maintenir la qualité de notre système de santé pour le patient tout en stabilisant les coûts ?

Nous sommes convaincus que les mesures à privilégier doivent soutenir une offre de soins correspondant aux besoins réels de la population et des prix justifiés au regard des prestations fournies. Il importe aussi qu'elles préservent le principe de solidarité qui fonde notre système, permettant à chacun d'avoir accès aux soins nécessaires à la préservation de sa santé ou à sa guérison.

Il s'agit, par exemple, de répondre à la pénurie de médecins généralistes. Pour que chacun puisse bénéficier d'une prise en charge de proximité et d'un suivi personnalisé et aussi parce que, compétent pour traiter plus de 90% des situations médicales, le médecin de famille allège la charge pesant sur les urgences hospitalières et joue un rôle clé dans la maîtrise des coûts.

« Pour créer durablement de la valeur pour ses clients, Assura place l'innovation au centre de ses actions. »

Ruedi Bodenmann

Directeur général

Le rôle central du médecin de famille dans le traitement du patient a inspiré à Assura le modèle d'assurance de base Hausspital, lancé en 2025 en partenariat avec l'Hôpital cantonal de Bâle-Campagne (KSBL). Unique au niveau suisse, ce modèle garantit une étroite coordination de tous les professionnels de santé intervenant dans le parcours de soins du patient. Il repose sur l'approche des soins intégrés,

un important levier de qualité et d'efficacité qui guidera le développement de futurs modèles et produits d'assurance.

Au sein de prio.swiss, la faitière des assureurs-maladie, Assura s'engage en faveur d'autres pistes d'avenir, parmi lesquelles l'élargissement de la gamme des interventions réalisées en ambulatoire, à chaque fois que c'est médicalement pertinent. Elles sont alors tout aussi sûres et efficaces que celles nécessitant de passer une ou plusieurs nuits à l'hôpital, et sont aussi plus confortables pour le patient et moins coûteuses pour notre système de santé. L'organisation de l'offre hospitalière au niveau supra-cantonal constitue une autre perspective qui nous tient particulièrement à cœur, dans la mesure où la spécialisation des équipes médicales et des hôpitaux et le volume d'interventions qu'ils pratiquent sont au rang des meilleurs gages de qualité.

Simplifier la vie de nos clients et accompagner les patients

Pour créer durablement de la valeur pour ses clients, Assura place l'innovation au centre de ses actions tout en s'appuyant sur l'amélioration continue de ses processus et en intégrant les avancées technologiques, qu'elles soient digitales, mobiles ou fondées sur l'intelligence artificielle.

Aussi, lors du récent renouvellement de notre centre d'appel, nous avons opté pour un système de dernière génération permettant d'orienter plus rapidement chaque client vers le bon interlocuteur et d'améliorer la précision des réponses apportées. Nos plateformes digitales poursuivent, elles aussi, leur évolution et un nombre croissant de clients sont convaincus par leur simplicité d'utilisation et la diversité des services qu'elles proposent 24h/24. L'App Assura a d'ailleurs, une nouvelle fois, été distinguée, en 2025, par une étude de l'Institut des services financiers de Zoug lui attribuant la première place dans la catégorie «Services mobiles pour l'assurance-maladie».

« La solidité de la transformation engagée et sa dynamique positive illustrent la pertinence de la stratégie qu'Assura déploie depuis 2022. »

Bruno Pfister

Président du Conseil d'administration

Construire une bonne relation client, c'est proposer des services simples, fiables et de qualité. C'est aussi savoir s'inscrire dans la proximité pour comprendre les besoins, expliquer et échanger, raison pour laquelle nous avons continué, en 2025, de renforcer notre réseau de conseillers sur l'ensemble de la Suisse et d'investir dans la formation de chacun de nos collaborateurs en relation avec notre clientèle, gage de la pertinence de nos conseils.

Contribuer à la pérennité d'un système de santé de qualité tout en maintenant des primes abordables fait partie des priorités que nous partageons avec nos clients. Nous y

contribuons en contrôlant que les factures des prestataires de soins sont conformes aux exigences légales. Et parce que le patient est le mieux à même de confirmer les soins qu'il a réellement reçus, nous proposons à nos clients de s'impliquer en répondant à quelques questions simples via l'Espace Client ou l'App Assura. Cette initiative innovante rencontre l'adhésion de nos clients tout en permettant de détecter efficacement des erreurs de facturation. Aussi, après avoir étendu cette démarche à de nouvelles prestations en 2025, nous prévoyons de poursuivre son déploiement en 2026.

Une stratégie porteuse de progression

Nous nous félicitons des avancées réalisées en 2025 pour renforcer encore l'expérience client et accompagner les patients dans le système de santé. La solidité de la transformation engagée et sa dynamique positive illustrent la pertinence de la stratégie qu'Assura déploie depuis 2022 et se traduisent par une nouvelle progression de la clientèle qui atteint 832'000 assurés au 1^{er} janvier 2026.

À CHF 3.8 milliards, contre CHF 3.5 milliards un an plus tôt, le chiffre d'affaires 2025 bénéficie de cette augmentation du nombre de clients ainsi que de l'évolution des primes d'assurance de base. Le résultat net consolidé de CHF 58 millions est également en croissance par rapport au résultat net normalisé 2024 de CHF 42 millions.

La situation financière solide affichée par le Groupe Assura est un autre facteur de satisfaction. Son actionnaire étant une Fondation à but non lucratif, il n'a pas vocation à accumuler les profits. Aussi, en 2025, nous avons redistribué des bénéfices réalisés en 2024 sur plusieurs de nos assurances complémentaires à quelque 140'000 clients. Au regard des nouveaux résultats favorables enregistrés dans ce domaine l'année dernière, nous nous réjouissons de mener une démarche similaire en 2026.

En 2025, Assura a aussi su conserver un positionnement attractif sur le marché, en offrant un excellent rapport qualité-prix. Il nous paraît tout aussi essentiel que le Groupe ait, par ailleurs, continué d'investir pour développer la digitalisation de ses activités ainsi que sa présence partout en Suisse, toujours en faveur d'une relation client de qualité.

Remerciements

Notre gratitude va à nos clientes et clients, dont la fidélité et la confiance nous motivent à viser l'excellence, à développer des solutions novatrices et à privilégier la simplicité et l'efficacité dans chacune de nos actions.

Nous exprimons également toute notre reconnaissance à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs d'Assura ainsi qu'à nos partenaires. Leur implication et leur détermination portent la concrétisation de notre stratégie et l'avancement de nos projets.

Bruno Pfister

Président du Conseil d'administration

Ruedi Bodenmann

Directeur général

Valeurs

Quatre valeurs rassemblent les collaboratrices et collaborateurs d'Assura et les guident dans leurs missions quotidiennes.

L'orientation client

Nous nous appliquons à mettre l'assuré au cœur de nos activités et à répondre à ses attentes de manière professionnelle et constructive.

La responsabilité

Nous sommes déterminés à contribuer, en tant qu'acteur responsable, à l'amélioration du système de santé, dans l'intérêt de l'assuré.

La collaboration

Nous nous engageons à entretenir un environnement de travail collaboratif favorisant la prise d'initiative, la transparence et le respect mutuel avec à l'esprit l'intérêt de l'assuré.

L'esprit entrepreneurial

Nous nous efforçons d'innover et de chercher continuellement à mieux répondre aux besoins de nos assurés, tout en faisant prospérer Assura.

Mission

Assura accompagne activement ses clients dans leurs décisions concernant leur santé et dans l'accès à des prestataires de qualité. Elle contribue ainsi à la pérennité et à l'efficacité du système de santé. Pour concrétiser cette mission, elle s'appuie sur sa stratégie d'entreprise.

Assura s'engage non seulement pour proposer des primes abordables mais aussi une excellente qualité de service.

Avancées technologiques, transformation digitale et évolution continue des processus sont ses alliées pour satisfaire celles et ceux qui attendent de la simplicité, de la réactivité et de l'efficacité dans les échanges avec leur assureur-maladie ainsi que dans la prise en charge de leurs prestations de soins.

Parce que la qualité de l'expérience client passe aussi par la proximité et une approche personnalisée, Assura développe ses équipes de conseillères et conseillers sur l'ensemble du territoire suisse.

Et pour rester au plus près des besoins de ses clients et leur offrir une réelle valeur ajoutée, Assura mise aussi, et résolument, sur l'innovation. Elle est au cœur du développement de nouveaux produits et services, mais aussi d'incitatifs positifs permettant à tous ceux qui le souhaitent d'être davantage acteurs de leur parcours de soins.

2025 en bref

Les équipes d'Assura se sont mobilisées en faveur de projets et évolutions dont les bénéfiques sont d'ores et déjà tangibles en termes de qualité de service, de simplicité dans les interactions avec les clients et d'accompagnement du patient dans le système de santé.

Résultats 2025

Au 1^{er} janvier 2026, Assura rassemblait 832'000 clients, assurance de base et assurances complémentaires confondues. En progression par rapport à l'année précédente, ce chiffre confirme la tendance amorcée à la suite de la mise en œuvre d'une stratégie d'entreprise fondée sur la qualité de l'expérience client et l'accompagnement du patient.

Au terme de l'exercice 2025, le Groupe affiche un chiffre d'affaires de CHF 3.8 mia (2024: CHF 3.5 mia). Sa hausse est principalement le fait de l'augmentation du nombre d'assurés entre 2024 et 2025 et de l'évolution des primes d'assurance-maladie de base.

Quant au résultat consolidé, il s'établit à CHF 58 mio, en croissance par rapport au résultat net normalisé¹ 2024 de CHF 42 mio.

Alors qu'Assura continue d'investir dans l'innovation et le conseil de proximité, elle présente des charges d'exploitation maîtrisées. Enfin, une solvabilité toujours élevée dans le domaine des assurances complémentaires et des réserves encore renforcées dans le domaine de l'assurance de base confirment la solidité financière du Groupe.

En 2025, Assura a tenu à faire profiter sa clientèle de ses excellents résultats réalisés dans le domaine des assurances complémentaires en redistribuant CHF 3.3 mio à 140'000 de ses clients, au titre des excédents 2024. Souhaitant en faire de même en 2026, elle a doté la provision pour reversement à hauteur de CHF 2.7 mio. Bénéficieront de cette nouvelle redistribution les clients ayant opté pour certaines assurances complémentaires.

Des assurances de base pensées pour chaque besoin

Depuis le 1^{er} janvier 2026, Assura propose deux nouveaux modèles d'assurance de base conçus pour répondre aux besoins spécifiques de certaines catégories de clients.

La création du modèle FeminaVita part du constat que les approches actuelles de prévention, de diagnostic et de traitement reposent encore majoritairement sur

des référentiels masculins, une situation qui explique des diagnostics parfois plus tardifs chez la femme. Avec ce modèle unique en Suisse, Assura affirme son engagement en faveur de la santé féminine : couvrir, sans franchise, les contrôles gynécologiques préventifs ainsi que les examens de dépistage du cancer du sein, lorsqu'ils sont médicalement indiqués.

Le modèle Hausspital est, quant à lui, proposé en partenariat avec l'Hôpital cantonal de Bâle-Campagne (KSBL). Il constitue également une innovation en ce qu'il applique l'approche des soins intégrés des modèles de type « médecin de famille » à l'ensemble du parcours du patient : des soins prodigués par le médecin de famille jusqu'au traitement hospitalier, en passant par la prise en charge par un spécialiste. De la sorte, Hausspital garantit un accompagnement optimal et des soins de haute qualité au niveau le plus adapté à la situation de santé du patient. Cela signifie qu'une hospitalisation dans un hôpital spécialisé n'est prévue que lorsqu'elle constitue la meilleure solution pour le patient d'un point de vue médical, une approche efficace pour le système de santé.

Par ailleurs, dans un contexte de nouvelle augmentation des frais à charge de l'assurance de base, Assura a tout mis en œuvre pour calculer les primes 2026 au plus proche des coûts de la santé, son objectif restant de proposer des primes abordables dans la durée. Pour 2026, la prime moyenne adulte d'Assura figure d'ailleurs parmi les plus avantageuses et est inférieure à celle du marché dans la majorité des cantons.

Pour une protection optimale à prix abordable

En 2025, Assura a aussi continué de développer sa gamme dans le domaine des assurances complémentaires avec la volonté de répondre aux attentes exprimées par ses clients, en termes de couverture, mais aussi de modularité.

Après avoir lancé l'assurance de protection juridique Lexa début 2025, elle a successivement mis sur le marché les assurances dentaires Denta Sana et Denta Ortho. Axées, d'une part, sur la prévention et les traitements bucco-dentaires et, d'autre part, sur les soins orthodontiques,

ces assurances peuvent être combinées pour une protection complète et souscrites à tout âge.

Les conventions tarifaires portant sur les prestations couvertes par les assurances hospitalisation ont continué de faire l'objet de négociations avec les médecins et établissements hospitaliers. Soutenir des tarifs médicaux transparents et justifiés au regard des prestations fournies relève du devoir d'Assura et aussi de sa volonté de continuer de proposer des assurances complémentaires hospitalisation abordables à ses clients. D'ailleurs, les primes 2026 de ses assurances complémentaires sont restées stables par rapport à 2025.

Toujours plus de qualité et de simplicité au service du client

De multiples projets ont été concrétisés pour renforcer encore la qualité du service à la clientèle. Parmi ceux-ci, l'évolution de l'organisation du Service Client et de ses outils. Assura a notamment doté son centre d'appel d'un système de téléphonie de dernière génération, utilisant l'intelligence artificielle. Lors de la prise de contact, la technologie oriente le client vers l'interlocuteur le mieux qualifié pour le renseigner. Par ailleurs, les synthèses générées par le système offrent de précieuses données pour ajuster l'organisation et renforcer la qualité des réponses. L'ensemble contribue à offrir un service plus fluide, plus efficace et plus proche des besoins des clients, une évolution doublée d'une attention continue à la protection des données. Mis en place en partenariat avec ELCA Group, ce nouveau système de téléphonie a été distingué par l'obtention du Swiss Partner of the Year Award 2025.

Parce que garantir l'écoute et le suivi des besoins et attentes sur le terrain est également essentiel, Assura a poursuivi, tout au long de l'année 2025, le développement de ses équipes de conseillères et de conseillers à la clientèle dans toute la Suisse. Et pour ceux qui privilégient les interactions digitales, les fonctionnalités de l'Espace Client en ligne et de l'App Assura ont été améliorées et élargies. Créer un compte est plus simple et les documents sont mieux identifiés et classés. Il est aussi plus aisé de gérer ses factures, l'App Assura donnant désormais accès au paiement par e-banking.

Grâce à un partenariat avec OneDoc, les clients peuvent en outre prendre leurs rendez-vous médicaux directement depuis l'App. Enfin, cette dernière dispose d'un calculateur de primes offrant une vision complète de la couverture d'assurance et permettant de la compléter si souhaité. L'App Assura a d'ailleurs, une nouvelle fois, été distinguée, se voyant attribuer, par l'étude IFZ Digital Insurance Experience 2025, la première place dans la catégorie « Services mobiles pour le domaine de l'assurance-maladie ».

Assura offre des délais de gestion des factures de soins très courts. Dans la mesure où il s'agit d'une attente forte des clients, l'automatisation du traitement des documents s'est poursuivie, donnant davantage de temps aux équipes pour analyser les cas complexes ainsi qu'informer et orienter les clients concernés. Par ailleurs, une équipe pluridisciplinaire a été mobilisée tout au long de l'année 2025 pour assurer une transition fluide et maîtrisée vers le nouveau système tarifaire ambulatoire TARDOC et les forfaits ambulatoires entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2026.

En Suisse, le contrôle des factures par les assureurs-maladie permet, chaque année, de réaliser une économie de près de 10% sur les coûts des prestations de soins. Il contribue à la maîtrise de l'évolution des coûts de la santé et évite des dépenses injustifiées aux assurés qui n'ont pas atteint le montant de leur franchise ou de leur quote-part. Pour que ce contrôle gagne encore en efficacité, Assura a développé une approche participative innovante : ses clients qui le souhaitent peuvent s'impliquer dans la vérification de certaines de leurs factures de soins en répondant aux quelques questions simples qui leur sont adressées via leur Espace Client ou l'App Assura. Lancée en 2024, cette initiative a d'emblée remporté un franc succès. Aussi a-t-elle été élargie en 2025 afin de porter sur une gamme plus large de prestations.

Enfin, fidèle à son engagement d'offrir à ses clients, partenaires et utilisateurs des services fiables, transparents et continuellement améliorés, Assura a mené en 2025 un important travail de formalisation et d'optimisation de ses processus informatiques. Cette

¹ Normalisé signifie sans prise en compte des effets exceptionnels, le résultat passe de CHF 72 à CHF 42 mio en 2024.

démarche a permis d'obtenir la certification ISO 9001 pour l'ensemble du Département Informatique, attestant du respect des standards internationaux les plus reconnus en matière de management de la qualité.

Une entreprise et des équipes engagées

Les objectifs ambitieux portés par Assura nourrissent au quotidien la motivation et l'engagement de ses collaboratrices et collaborateurs. Afin de renforcer et valoriser cette dynamique positive, une nouvelle stratégie de ressources humaines a vu le jour, en 2025, avec pour ambition de renforcer les conditions permettant à chacun de progresser, d'exprimer pleinement son potentiel et de s'épanouir dans un environnement clair, stimulant et résolument collaboratif.

Quant à la politique de durabilité d'Assura, elle a donné lieu à de nouvelles avancées concrètes à tous les niveaux de l'entreprise, notamment avec l'établissement d'un plan de mobilité, d'un diagnostic énergétique mené sur l'ensemble du parc immobilier, d'une évaluation continue de l'empreinte carbone des investissements ou encore de plusieurs initiatives promouvant l'égalité des chances. Publié parallèlement au présent rapport, le Rapport de durabilité détaille la stratégie et les actions du Groupe Assura dans ce domaine. Il est disponible sur assura.ch.

Perspectives 2026

En 2026, Assura continue de mettre l'accent sur la qualité et la simplicité du service à sa clientèle avec de nouvelles évolutions de ses documents, de ses plateformes digitales ainsi que des outils et pratiques de son Service Client. Assura innove aussi par la conception de solutions d'accompagnement du patient tout en développant de nouvelles offres d'assurance répondant à la même volonté.

Pour renforcer encore son ancrage de proximité, elle poursuit le développement de ses équipes de conseillers et ouvre de nouvelles succursales dans les régions. Elle met aussi en œuvre la stratégie de ressources humaines établie en 2025.

Enfin, elle continue d'accorder une attention constante à la maîtrise de ses charges d'exploitation en s'appuyant notamment sur la transformation technologique, l'automatisation de certaines opérations et l'optimisation continue de ses processus et outils.

Gouvernance

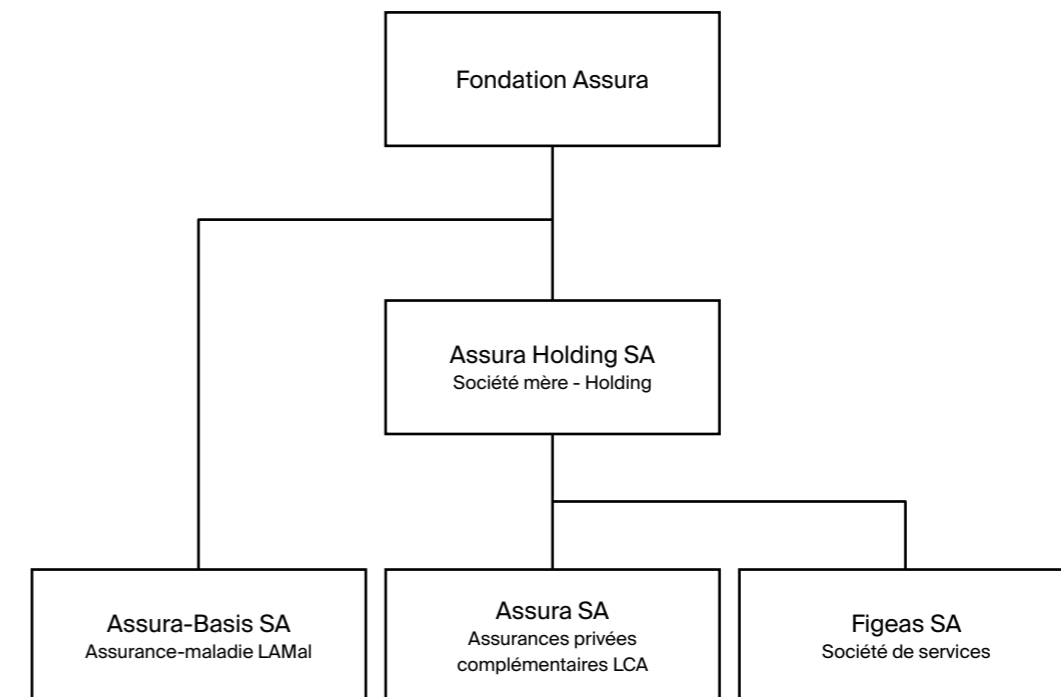
Les principes de bonne gouvernance d'entreprise s'appliquent à l'ensemble de l'organisation du Groupe Assura ainsi qu'aux organes de direction et de contrôle.

Fondation Assura

La Fondation Assura est l'actionnaire du Groupe. Ne poursuivant pas de but lucratif, elle inspire à Assura une action résolument orientée vers l'intérêt de ses clients et la pérennité d'un système de santé reposant sur la solidarité entre personnes en bonne santé et personnes malades.

Parallèlement à son rôle d'actionnaire, la Fondation Assura poursuit une action caritative et soutient chaque année des projets dédiés à la prévention, à la promotion de la santé et au bien social en Suisse.

Structure du Groupe Assura



Conseil d'administration

(au 01.01.2026)

Le Conseil d'administration est nommé par l'Assemblée générale. Hormis pour les objets que la loi et les statuts réservent formellement à l'Assemblée générale, il est responsable de la haute direction et de l'orientation stratégique du Groupe et de ses sociétés. Au 1^{er} janvier 2026, le Conseil d'administration comptait sept membres.

Dans le cadre des règlements qu'il édicte, il délègue à la Direction générale la mise en œuvre de la stratégie et la gestion opérationnelle des sociétés du Groupe.

Durant l'année 2025, le Conseil d'administration a tenu neuf séances ordinaires ainsi que quatre séminaires destinés à approfondir des sujets de portée stratégique.

Lors des assemblées générales du 22 mai 2025, Mme Jeanine Pilloud n'a pas sollicité le renouvellement de son mandat. Les mandats de président de M. Bruno Pfister et d'administrateurs de M. Philippe Deecke, M. David Queloz et Mme Kelly Richdale ont été renouvelés pour une année. Par ailleurs, les assemblées générales ont nommé trois nouveaux administrateurs, à savoir Mmes Patrizia Baur et Anna Maria D'Hulster ainsi que M. Alexis Burckhardt. Le Conseil d'administration a dès lors retrouvé sa composition de sept membres après une année de transition au cours de laquelle il rassemblait cinq administrateurs.

Le Conseil d'administration compte trois comités: le Comité d'audit et des risques, le Comité de placements et le Comité de nomination et de rémunération.

Comités du Conseil d'administration

Comité d'audit et des risques

Le Comité d'audit et des risques est chargé d'analyser de manière approfondie et de superviser les questions relatives à la gestion des risques, au système de contrôle interne, aux affaires comptables et actuarielles, à l'audit interne ainsi qu'aux relations avec l'organe de révision.

Depuis le 22 mai 2025, il est composé des membres suivants:

- David Queloz, président
- Patrizia Baur, membre
- Philippe Deecke, membre

Durant l'année 2025, le Comité d'audit et des risques a tenu quatre séances.

Comité de placements

Le Comité de placements est chargé d'analyser de manière approfondie et de superviser les questions relatives à la gestion des placements, y compris la gestion du parc immobilier.

Depuis le 22 mai 2025, il est composé des membres suivants:

- Philippe Deecke, président
- Alexis Burckhardt, membre
- Anna Maria D'Hulster, membre

Durant l'année 2025, le Comité de placements a tenu quatre séances.

Comité de nomination et de rémunération

Le Comité de nomination et de rémunération est chargé d'analyser de manière approfondie et de superviser les questions relatives à la composition et à la rémunération des organes dirigeants ainsi qu'à la préparation des objectifs de la Direction générale et des principes de la politique de rémunération.

Depuis le 22 mai 2025, il est composé des membres suivants:

- Kelly Richdale, présidente
- Bruno Pfister, membre
- David Queloz, membre

Durant l'année 2025, le Comité de nomination et de rémunération a tenu cinq séances.

Le Conseil d'administration

(au 01.01.2026)



Bruno Pfister

Président

Membre du Comité de nomination et de rémunération

- Président du Conseil d'administration d'Access Partners AG
- Membre du Conseil d'administration de SCOR SE, France
- Membre du Conseil d'administration d'Academie-Dialog Santé AG
- Membre du Conseil d'administration d'Evulpo AG
- Membre du Conseil d'administration de Koyo Capital AG



Patrizia Baur

Membre

Membre du Comité d'audit et des risques

- Directrice Risk Solution d'Assepro AG
- Membre du Comité consultatif de Qumea AG
- Professeure invitée à la Haute École de Lucerne



Alexis Burckhardt

Membre

Membre du Comité de placements

- Président et Directeur général de HealthPoint Management SA



Philippe Deecke

Membre

Président du Comité de placements

Membre du Comité d'audit et des risques

- Directeur financier de Lonza AG
- Membre du Conseil d'administration de Bacthera AG



Anna Maria D'Hulster

Membre

Membre du Comité de placements

- Membre du Conseil d'administration d'UNIQA Insurance Group
- Membre du Conseil d'administration d'Athora Holdings Ltd
- Présidente de Yana Charitable Organisation



David Queloz

Membre

Président du Comité d'audit et des risques
Membre du Comité de nomination et de rémunération

- Directeur général de la Fondation Hôpital Jules Daler
- Membre du Conseil d'administration et vice-président de Permanence médicale de Fribourg SA
- Membre du Conseil de la Fondation suisse de proctologie et périnéologie



Kelly Richdale

Membre

Présidente du Comité de nomination et de rémunération

- Senior Advisor, SandboxAQ, USA
- Venture Partner, Amadeus Capital Partners, Royaume-Uni
- Membre du Conseil d'administration d'Edenred, France
- Présidente du Conseil d'administration de Pimloc, Royaume-Uni

Vincent Hort

Secrétaire hors Conseil

Direction générale

(au 01.01.2026)

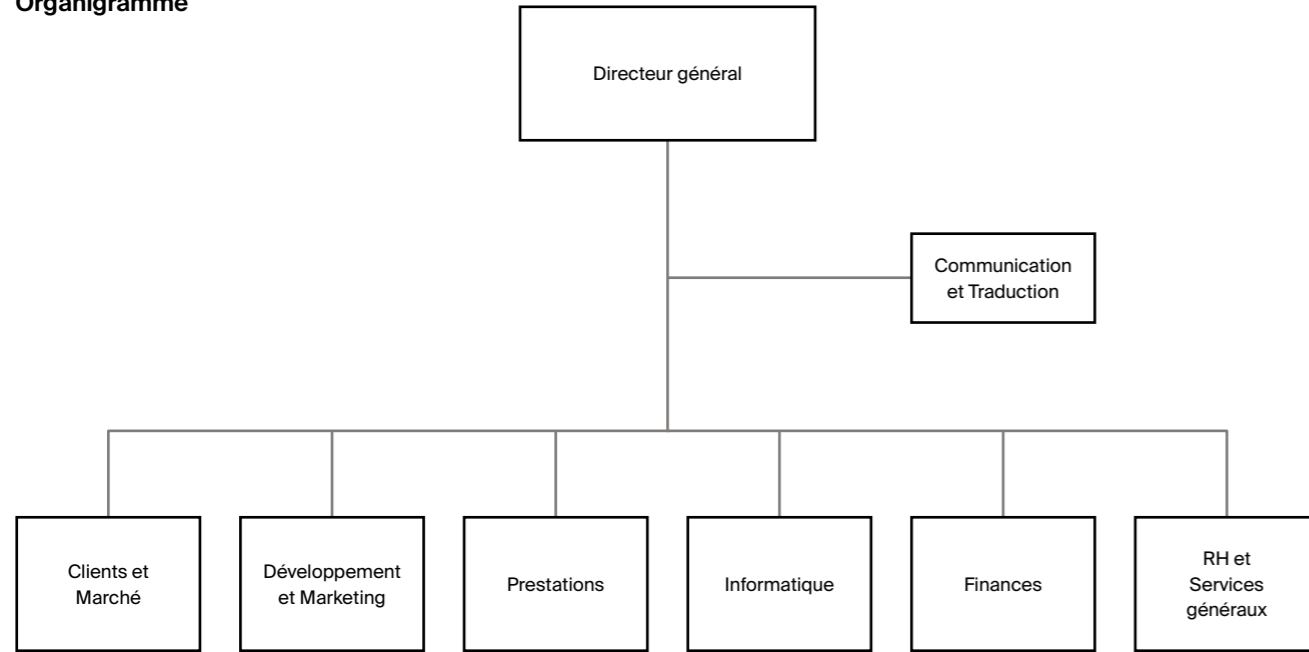
La Direction générale compte sept membres représentant les principaux domaines d'activité d'Assura et nommés par le Conseil d'administration. Elle est responsable de la mise en œuvre de la stratégie, de la conduite des affaires et de la gestion opérationnelle des sociétés du Groupe.

Le 29 avril 2025, Charles Staubli a succédé à Patrick Grandfils à la tête du Département Finances et, le 1^{er} août 2025, Jean-Jacques Toffel a pris la direction du Département Prestations à la suite du départ de Fabio Fierloni. Enfin, le 31 octobre 2025, Stephan Kotyczka a quitté la tête du Département Développement et Marketing. En attendant l'entrée en fonction de son successeur, Antoine Caffin assume la direction de ce département ad interim.

Directeur général Ruedi Bodenmann

Directeurs Yves Seiler, Département Clients et Marché
 Jean-Jacques Toffel, Département Prestations
 Yassir Madhour, Département Informatique
 Charles Staubli, Département Finances
 Hélène Wetzel, Département RH et Services généraux

Organigramme



Les membres de la Direction générale



Ruedi Bodenmann
 Directeur général



Yves Seiler
 Département Clients et Marché



Jean-Jacques Toffel
 Département Prestations



Yassir Madhour
 Département Informatique



Charles Staubli
 Département Finances



Hélène Wetzel
 Département RH et Services généraux

Rémunérations

La politique de rémunération du Groupe Assura repose sur les bonnes pratiques en matière de gouvernance dans ce domaine, notamment sur un engagement à appliquer une rémunération équitable et compétitive, adaptée à chaque fonction et respectant l'égalité femmes-hommes.

La rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale concerne l'ensemble de leurs activités au sein des sociétés du Groupe Assura, à savoir Assura-Basis SA, Assura SA, Figeas SA et Assura Holding SA. Elle est financée par ces quatre sociétés.

La rémunération des administrateurs est arrêtée par l'Assemblée générale. Elle porte sur leurs activités au sein du Conseil d'administration et de ses trois comités. Cette rémunération est fixe et ne comporte pas de part variable.

La rémunération de la Direction générale du Groupe est, quant à elle, fixée par le Conseil d'administration. Elle comporte un salaire annuel fixe, une composante salariale variable et d'autres revenus. La rémunération obtenue dans le cadre de mandats professionnels exercés pour le compte d'Assura est reversée à l'employeur. La composante variable est définie en fonction de l'atteinte d'objectifs d'entreprise, communs à l'ensemble des membres de la Direction générale, ainsi que d'objectifs individuels.

L'atteinte des objectifs d'entreprise est évaluée par le Conseil d'administration qui se détermine également quant à l'atteinte des objectifs individuels des membres de la Direction générale.

En 2025, le montant annuel de la rémunération en numéraire nette des membres du Conseil d'administration du Groupe Assura s'élève à CHF 670'109. La rémunération en numéraire nette la plus élevée s'établit à CHF 179'983. À noter que le Conseil d'administration est passé de cinq à sept membres le 22 mai 2025.

La rémunération totale 2025 des membres de la Direction générale du Groupe Assura s'est élevée à un montant en numéraire net de CHF 2'380'286, y compris la part variable versée en 2025, et à d'autres revenus nets de CHF 65'834. Des contributions de l'employeur au titre de la prévoyance, à hauteur de CHF 387'247, ont été versées. L'évolution de ces montants par rapport à 2024 s'explique par un changement intervenu au sein de la Direction générale du Groupe Assura en 2025, à savoir un chevauchement temporaire pour une même fonction.

La rémunération la plus élevée s'établit à un montant en numéraire net de CHF 595'320, y compris la part variable versée en 2025, et à d'autres revenus nets de CHF 12'099. S'y ajoutent les contributions de l'employeur au titre de la prévoyance professionnelle pour un montant de CHF 96'460.

Fonctions de supervision et de contrôle

Le Groupe dispose de processus de gouvernance solides s'articulant notamment autour de la gestion des risques, du contrôle interne ainsi que de la supervision du respect du cadre légal et réglementaire ainsi que des règles d'éthique professionnelle par ses sociétés, ses organes et ses collaborateurs. Ces processus sont conçus de manière à assurer un fonctionnement et une conduite des affaires optimaux.

Gestion des risques

Systèmes de gestion des risques et de contrôle interne

Le système de gestion des risques et le système de contrôle interne (SCI) de l'entreprise sont basés sur le modèle dit des trois lignes de défense. Ce modèle définit, selon une approche systématique, le rôle des différentes fonctions essentielles du système afin qu'elles soient en mesure de collaborer de manière efficace.

La première ligne de défense est constituée par les unités opérationnelles, qui procèdent à l'identification, à l'évaluation et au traitement des risques, notamment par le biais de contrôles, la deuxième par les fonctions de contrôle et la troisième par l'Audit interne.

Les systèmes de gestion des risques et de contrôle interne se composent notamment de :

- une stratégie de risques (indiquant l'appétit au risque retenu) définie par le Conseil d'administration
- une gouvernance des risques formalisée au travers de règles internes (règlements, directives, etc.) précisant la façon dont l'entreprise s'organise
- processus documentés (par ex. : stratégie des risques, gestion des risques et contrôle interne, continuité d'activité) formalisant la mise en œuvre opérationnelle des systèmes de gestion des risques et de contrôle interne
- une structure organisationnelle soutenant les processus
- personnes ayant l'expérience professionnelle requise, les connaissances techniques et l'aptitude personnelle pour exercer leurs fonctions
- un système d'information et des outils adéquats

La gouvernance en place permet de garantir la cohérence globale des systèmes de gestion des

risques et de contrôle interne, de gérer les interactions entre les différents acteurs et de fournir un cadre pour un reporting consolidé fiable et utile au pilotage de l'entreprise.

Rôles et responsabilités des acteurs des systèmes de gestion des risques et de contrôle interne

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est responsable de la haute direction et de l'orientation stratégique de l'entreprise. Il est compétent pour tous les objets qui, selon la loi et les statuts, ne sont pas formellement dévolus à l'Assemblée générale en tant qu'organe suprême d'Assura Holding SA, d'Assura-Basis SA, d'Assura SA et de Figeas SA.

Les exigences du Conseil d'administration concernant les systèmes de gestion des risques et de contrôle interne sont détaillées dans un règlement spécifique.

Le Conseil d'administration, du fait des statuts de la société et des obligations légales, définit un système de contrôle interne adéquat et le surveille.

Le Comité d'audit et des risques est chargé d'analyser de manière approfondie et de superviser les questions relatives à la gestion des risques, au système de contrôle interne, à la gestion de la conformité, aux affaires comptables et actuarielles, à l'Audit interne ainsi qu'aux relations avec l'organe de révision (société d'audit externe). Durant l'année 2025, le Comité d'audit et des risques a tenu quatre séances.

Le Conseil d'administration définit et formalise la stratégie de risques, l'appétit et la tolérance au risque du Groupe, notamment de la société Assura SA. En outre, il surveille l'évolution des risques.

La Direction générale

La Direction générale est responsable de la mise en œuvre, du maintien et du développement des systèmes de gestion des risques et de contrôle interne. Les directeurs sont responsables de l'identification et de l'évaluation des risques spécifiques à leur activité et ils doivent s'assurer des contrôles en place, de leur exécution et de leur documentation, ainsi que de la mise en œuvre des mesures de réduction des risques.

L'actuaire responsable

L'actuaire responsable est notamment responsable du contrôle et de la validation des travaux actuariels en relation avec les thèmes suivants :

- la fortune liée
- la solvabilité
- les provisions actuarielles
- les éléments actuariels des tarifs des nouveaux produits
- les adaptations tarifaires des produits existants
- les rentabilités par produit
- les planifications actuarielles

L'actuaire responsable agit de manière indépendante et a un accès direct au Conseil d'administration et à la Direction générale.

La fonction gestion des risques

La fonction gestion des risques est responsable du pilotage du processus de détermination de la stratégie des risques et de l'appétit au risque ainsi que de la mise en place et la surveillance des systèmes de gestion des risques et de contrôle interne.

Elle soutient les acteurs en vue d'une gestion efficace des risques, surveille le profil de risque de la société dans son ensemble et informe régulièrement au moyen de rapports à l'intention des organes. Elle conseille également les personnes chargées de la conduite de l'entreprise pour les questions liées à la gestion des risques. Le responsable de la fonction gestion des risques est invité permanent aux séances du Comité d'audit et des risques ainsi qu'aux séances du Comité de placements. La fonction gestion des risques agit de manière indépendante et a un accès direct au Conseil d'administration et à la Direction générale.

Dans le cadre du processus d'auto-évaluation annuelle des risques et contrôles par la première ligne de défense, le Groupe Assura procède au moins une fois par année à une revue de ses risques. Ce processus, piloté par la fonction gestion des risques, contribue à une actualisation du profil de risque d'Assura.

Le responsable de la fonction de gestion des risques procède régulièrement à une évaluation indépendante des risques importants de l'entreprise d'assurance et de l'adéquation du système de gestion des risques ; il en rend compte au moins une fois par an au Conseil d'administration.

La fonction Compliance

La fonction Compliance évalue l'adéquation des principes, processus et structures de contrôle mis en place par l'entreprise afin de respecter les prescriptions juridiques, réglementaires et internes. Elle évalue également la manière dont elle traite les manquements aux règles de compliance. Lesdites activités comprennent aussi le respect des normes internes et déontologiques en vigueur.

Ses missions couvrent également le respect des dispositions qui ont trait à la protection des données. La fonction Compliance agit de manière indépendante et a un accès direct au Conseil d'administration et à la Direction générale. Le responsable de la fonction Compliance procède périodiquement (au moins une fois par an) à une évaluation indépendante des risques de compliance importants et en rend compte au Conseil d'administration. Enfin, la fonction Compliance gère la relation avec les autorités de surveillance (OFSP et FINMA).

L'Audit interne

L'Audit interne est directement subordonné au Conseil d'administration et au Comité d'audit et des risques. Il est indépendant de la Direction générale et des autres fonctions de contrôle aux plans organisationnel et opérationnel. Il exerce ses activités sur la base d'une planification des audits périodiques, fondée sur le risque, et mène ainsi des audits orientés sur les risques, sur les processus et sur la structure de l'entreprise. Il contrôle en particulier si les prescriptions légales et réglementaires sont respectées.

L'organe de révision externe

L'organe de révision externe est considéré comme une quatrième ligne de défense et établit, chaque année, un rapport détaillé à l'intention du Conseil d'administration sur le SCI, conformément à l'article 728b alinéa 1 CO. Il atteste de l'existence du SCI relatif à la société et à la présentation des comptes.

Rapport financier 2025

Compte de résultat consolidé

Montants en milliers de CHF	Annexe	2025	2024
Primes acquises pour propre compte	1	3'804'588	3'476'582
Charges de sinistres et de prestations pour propre compte	2	-2'963'208	-2'651'727
Compensation des risques entre assureurs		-530'674	-484'312
Participations des assurés aux excédents		-3'319	-
Charges d'exploitation pour propre compte	3	-265'858	-257'263
Résultat technique		41'529	83'280
Produits des placements de capitaux		125'131	117'646
Charges des placements de capitaux		-104'251	-83'980
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux		-	-30'000
Résultat des placements de capitaux	4	20'880	3'666
Autres produits d'exploitation	5	3'874	4'150
Autres charges d'exploitation	6	-1'452	-5'552
Résultat d'exploitation		64'831	85'544
Résultat hors exploitation		-	-
Résultat exceptionnel		-	-
Résultat consolidé avant impôts		64'831	85'544
Impôts sur les bénéfices		-6'222	-17'493
Impôts différés sur les bénéfices		-587	4'103
Résultat consolidé de l'exercice		58'022	72'154
dont attribuable aux:			
- actionnaires d'Assura Holding SA		54'743	65'030
- actionnaires minoritaires		3'279	7'124

Bilan consolidé

Actif

Montants en milliers de CHF	Annexe	31.12.2025	31.12.2024
Placements de capitaux	7	2'415'478	2'355'782
Immobilisations incorporelles	8	906	2'641
Immobilisations corporelles	9	10'432	12'672
Créances sur instruments financiers dérivés	7	261	-
Comptes de régularisation actifs	10	22'618	14'952
Impôts différés actifs, nets		2'860	3'447
Créances	11	302'602	319'931
Liquidités		779'965	508'837
Total de l'actif		3'535'122	3'218'262

Passif

Montants en milliers de CHF	Annexe	31.12.2025	31.12.2024
Capital-actions		200	200
Réserves issues du bénéfice		513'278	459'035
Total capitaux propres hors part des minoritaires		513'478	459'235
Part des minoritaires dans le capital		26'016	22'737
Total capitaux propres y.c. part des minoritaires		539'494	481'972
Provisions techniques pour propre compte	12	1'836'511	1'774'679
Provisions non techniques	13	209	537
Provision pour risques liés aux placements de capitaux	14	266'369	266'369
Dettes sur instruments financiers dérivés	7	3'742	24'711
Comptes de régularisation passifs	15	184'364	63'300
Dettes	16	704'433	606'694
Total capitaux étrangers		2'995'628	2'736'290
Total du passif		3'535'122	3'218'262

Tableau de flux de trésorerie consolidé

Montants en milliers de CHF	2025	2024
Résultat consolidé de l'exercice	58'022	72'154
Amortissements/réévaluations des placements de capitaux y.c. dérivés	11'983	12'710
Amortissements/réévaluations des immobilisations incorporelles	1'735	2'899
Amortissements/réévaluations des immobilisations corporelles	5'021	5'675
Amortissements/réévaluations des créances	26'908	31'903
Variation des provisions techniques pour propre compte	61'832	-113'057
Variation des provisions non techniques	-328	-192
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	-	30'000
Bénéfice/perte provenant de réalisations d'immobilisations corporelles	-6	-
Variation des comptes de régularisation actifs	-7'666	1'416
Variation des créances	-9'579	-120'637
Variation des comptes de régularisation passifs	121'064	-181'267
Variation des dettes	97'739	94'970
Variation des impôts différés sur les bénéfices	587	-4'103
Flux de trésorerie de l'activité d'exploitation	367'312	-167'529
Investissements/désinvestissements dans des placements de capitaux y.c. dérivés	-92'909	200'137
Investissements/désinvestissements dans des immobilisations incorporelles	-	-112
Investissements/désinvestissements dans des immobilisations corporelles	-2'775	-5'478
Flux de trésorerie de l'activité d'investissement	-95'684	194'547
Versement de dividendes	-500	-500
Flux de trésorerie de l'activité de financement	-500	-500
Variation nette des liquidités	271'128	26'518
État des liquidités au 01.01	508'837	482'319
État des liquidités au 31.12	779'965	508'837
Variation nette des liquidités	271'128	26'518

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Montants en milliers de CHF	Capital-actions	Réserves issues du bénéfice	Total hors part des minoritaires	Part des minoritaires dans le capital	Total y.c. part des minoritaires
Capitaux propres au 01.01.2024	200	394'505	394'705	15'613	410'318
Distribution de dividendes	-	-500	-500	-	-500
Résultat annuel 2024	-	65'030	65'030	7'124	72'154
Capitaux propres au 31.12.2024	200	459'035	459'235	22'737	481'972
Distribution de dividendes	-	-500	-500	-	-500
Résultat annuel 2025	-	54'743	54'743	3'279	58'022
Capitaux propres au 31.12.2025	200	513'278	513'478	26'016	539'494

Capital-actions

- Assura Holding SA: le capital-actions est réparti en 1'000 actions nominatives ordinaires d'une valeur nominale de CHF 100.
- Assura-Basis SA: le capital-actions est réparti en 1'000 actions nominatives ordinaires d'une valeur nominale de CHF 100.

Réserves issues du bénéfice

La part LAMal des réserves issues du bénéfice au 31.12.2025 s'élève à KCHF 154'271 (31.12.2024: KCHF 156'589).

Annexe aux comptes annuels consolidés

Compte de résultat sectoriel

Montants en milliers de CHF	Assurances selon la LAMal		Assurances selon la LCA	
	2025	2024	2025	2024
Primes acquises pour propre compte	3'468'976	3'138'423	335'612	338'159
Charges de sinistres et de prestations pour propre compte	-2'751'894	-2'476'382	-221'195	-186'447
Compensation des risques entre assureurs	-530'674	-484'312	-	-
Participations des assurés aux excédents	-	-	-3'319	-
Charges d'exploitation pour propre compte	-165'702	-179'578	-101'586	-76'355
Résultat technique	20'706	-1'849	9'512	75'357
Produits des placements de capitaux	35'516	42'240	95'196	80'666
Charges des placements de capitaux	-36'166	-39'124	-68'025	-44'779
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	-	-	-	-30'000
Résultat des placements de capitaux	-650	3'116	27'171	5'887
Autres produits d'exploitation	1'206	2'043	2'547	2'770
Autres charges d'exploitation	-226	-5'627	-479	-29
Résultat d'exploitation	21'036	-2'317	38'751	83'985
Résultat hors exploitation	-	-	-	-
Résultat exceptionnel	-	-	-	-
Résultat consolidé avant impôts	21'036	-2'317	38'751	83'985
Impôts sur les bénéfices	-	-	-5'412	-16'872
Impôts différés sur les bénéfices	-	-	-548	4'128
Résultat consolidé de l'exercice	21'036	-2'317	32'791	71'241
dont attribuable aux:				
- actionnaires d'Assura Holding SA	21'036	-2'317	29'512	64'117
- actionnaires minoritaires	-	-	3'279	7'124

Autres ¹	Éliminations	Résultat consolidé	
		2025	2024
2025	2024	2025	2024
-	-	3'804'588	3'476'582
-	9'881	-2'963'208	-2'651'727
-	-	-530'674	-484'312
-	-	-3'319	-
-251'003	-240'359	252'433	239'029
-251'003	-240'359	262'314	250'131
228	202	-5'809	-5'462
-60	-77	-	-
-	-	-	-
168	125	-5'809	-5'462
257'031	245'122	-256'910	-245'785
-1'152	-1'012	405	1'116
5'044	3'876	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
5'044	3'876	-	-
-810	-621	-	-
-39	-25	-	-
4'195	3'230	-	-
4'195	3'230	-	-
-	-	-	-
-	-	54'743	65'030
-	-	3'279	7'124

¹ Ce secteur regroupe toutes les autres activités.

Principes de présentation des comptes

Normes de présentation des comptes

Les comptes annuels consolidés du Groupe Assura ont été établis conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du Groupe (true & fair view). Les normes Swiss GAAP RPC forment un tout. Toutes les recommandations formulées doivent dès lors être appliquées. La norme Swiss GAAP RPC 41 est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2012 pour les comptes annuels statutaires des assureurs-maladie LAMal. Le Groupe Assura applique cette norme en relation avec la norme Swiss GAAP RPC 30 (consolidation). L'utilisation des normes Swiss GAAP RPC est un choix volontaire.

Principes de consolidation

Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés englobent toutes les entreprises qui sont contrôlées directement ou indirectement par Assura Holding SA. Ce contrôle équivaut à la possibilité d'influencer de manière déterminante les affaires financières et opérationnelles, afin d'être en mesure d'en tirer une utilité correspondante. C'est habituellement le cas lorsqu'Assura Holding SA détient, directement ou indirectement, plus de 50% des droits de vote d'une société. C'est aussi le cas lorsqu'Assura Holding SA n'est pas intéressée au capital, mais dispose, par exemple, de la majorité dans le Conseil d'administration ou qu'elle peut exercer le contrôle grâce à des accords contractuels.

Méthode de consolidation

La consolidation des sociétés se fait selon la méthode de l'intégration globale. La consolidation du capital est effectuée selon la méthode anglo-saxonne (purchase method). Selon celle-ci, les fonds propres des sociétés du Groupe sont compensés avec la valeur comptable de la participation auprès de la société holding au moment de l'acquisition ou de la fondation. Les actifs et les fonds étrangers des sociétés acquises font l'objet d'une réévaluation à la date du changement de contrôle selon les principes du Groupe Assura ; les plus-values et moins-values sont attribuées aux postes concernés du bilan et la différence entre le prix de vente et les fonds propres déterminés selon les principes de présentation des comptes du Groupe, c'est-à-dire le goodwill, est entièrement amortie sur plusieurs années. Les participations éventuelles de tiers à des sociétés entièrement consolidées sont mentionnées séparément comme part des minoritaires au capital et au résultat.

Date de clôture

La date de clôture pour toutes les sociétés figurant dans le périmètre de consolidation est le 31 décembre.

Relations internes

Toutes les relations d'affaires entre les sociétés consolidées sont éliminées du bilan et du compte de résultat.

Périmètre de consolidation 2025/2024

Raison sociale	Branche	Consolidation	Participation en %	Capital en milliers de CHF
Assura Holding SA, Pully	Holding			100
Assura SA, Pully	Assurances complémentaires LCA	Intégration globale	90% ¹	8'000
Assura-Basis SA, Pully (sur la base d'une Direction et d'un Conseil d'administration communs)	Assurance-maladie LAMal	Intégration globale	0%	100
Figeas SA, Pully	Services	Intégration globale	100%	100

¹ Y compris les actions propres d'Assura SA (5.7%) ; les 10% restants sont détenus par le fonds de prévoyance du Groupe Assura.

Principes d'évaluation

Les principes d'évaluation se basent sur le coût historique d'acquisition ou de revient, à l'exception des placements de capitaux (sauf les obligations). Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs s'applique. Les principales méthodes comptables présentées ci-dessous ont été appliquées de manière uniforme à toutes les sociétés du Groupe.

Postes en devises étrangères

La conversion des postes en devises étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

Monnaies	31.12.2025	31.12.2024
1 AUD	0.52832	0.56110
1 EUR	0.93054	0.93844
1 USD	0.79224	0.90625
1 GBP	1.06559	1.13494
100 JPY	0.50544	0.57664

Placements de capitaux

Terrains et constructions

Les terrains et constructions englobent les immeubles de rendement ainsi que les bâtiments utilisés en propre par le Groupe. L'évaluation des immeubles est effectuée en fonction des valeurs actuelles. Des expertises sont établies par un expert indépendant dans un intervalle de trois à six ans selon la méthode DCF « discounted cash-flow ». Les années intermédiaires, l'évaluation des immeubles est effectuée aux valeurs actuelles selon une méthode reconnue. Les immeubles en construction sont évalués à leur coût d'acquisition pendant la phase de construction. Les intérêts intercalaires ne sont pas inscrits à l'actif.

Obligations et placements semblables

Cette rubrique englobe les obligations ainsi que les fonds obligataires. Les obligations sont évaluées selon la méthode scientifique d'amortissement des coûts et les fonds obligataires selon leur valeur de marché. Les réévaluations ou les amortissements annuels sont comptabilisés dans le compte de résultat. Pour les positions présentant des pertes de valeur persistantes, les corrections de valeur nécessaires sont apportées.

Actions et placements semblables

Les actions et fonds d'actions sont évalués selon leur valeur de marché (dernier cours boursier disponible à la date du bilan). Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices ou des pertes non réalisés dans le compte de résultat.

Fonds immobiliers

Les fonds immobiliers sont évalués selon leur valeur de marché. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices ou des pertes non réalisés dans le compte de résultat.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés peuvent être composés d'opérations de change à terme, de contrats d'options ainsi que de futures sur indices d'actions. Ils sont utilisés à des fins de couverture et sont évalués aux valeurs du marché. La comptabilité de couverture (hedge accounting) n'est pas appliquée.

Réserve de contributions de l'employeur

Les actifs provenant de la réserve de contributions de l'employeur sont portés à l'actif à la valeur nominale en l'absence de renonciation à l'utilisation. La valeur est vérifiée chaque année et, le cas échéant, le poste est corrigé.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires. Les amortissements sont effectués à partir de la valeur d'acquisition sur la durée d'utilisation estimée :

	Durée d'utilisation	Méthode
Licences	4 années	25% linéaire
Logiciels informatiques	4 années	25% linéaire

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires. Les amortissements sont effectués à partir de la valeur d'acquisition sur la durée d'utilisation estimée :

	Durée d'utilisation	Méthode
Équipement d'exploitation	5 années	20% linéaire
Machines d'impression	8 années	12.5% linéaire
Mobilier	8 années	12.5% linéaire
Mobilier (stand)	4 années	25% linéaire
Informatique (hardware)	4 années	25% linéaire
Véhicules	5 années	20% linéaire

Comptes de régularisation actifs

Ce poste englobe les montants payés durant l'exercice sous revue, mais concernant l'exercice suivant, ainsi que les produits de l'exercice à recevoir.

Créances

Les créances sont évaluées à la valeur nominale. Le ducroire est évalué sur la base des risques de solvabilité identifiables et également sur la base de données statistiques. Les hypothèses reposent sur les valeurs empiriques des exercices précédents. Pour la société LAMal, le calcul du ducroire tient compte des effets de l'art. 64a LAMal (prise en charge des actes de défaut de biens par les cantons).

Liquidités

En plus des liquidités opérationnelles, les liquidités comprennent les placements liquides et les fonds monétaires.

Provisions techniques pour propre compte

Les provisions techniques comprennent les provisions pour sinistres en cours (y.c. les frais de traitement des sinistres), les provisions de sécurité et de fluctuation, les provisions pour les futures participations aux excédents, les provisions de vieillissement, les reports de primes et les autres provisions actuarielles.

Les provisions pour sinistres en cours sont calculées selon des procédés actuariels reconnus du point de vue du droit en matière de surveillance.

Les autres provisions techniques sont calculées conformément aux règles définies dans le plan d'exploitation correspondant, et validées par les autorités.

Les provisions de fluctuation et de sécurité sont constituées pour faire face à la volatilité des risques actuariels. Elles sont déterminées soit selon des règles définies dans le plan d'exploitation, soit en fonction de règles internes basées sur le résultat actuariel.

Provisions non techniques

Si une sortie de fonds est probable, une provision adéquate est constituée pour les engagements juridiques et factuels découlant du passé. Les provisions sont réévaluées chaque année.

Provision pour risques liés aux placements de capitaux

La provision pour risques liés aux placements de capitaux a pour objet de réduire l'impact des volatilités à long terme sur le marché des capitaux. La provision est calculée sur l'ensemble du portefeuille et réévaluée chaque année.

Les taux « cibles » par véhicule de placement coté sont basés sur les taux de perte maximale sur douze mois. Un taux similaire a été appliqué sur les immeubles en valeur de marché.

Si les placements de capitaux subissent des pertes de valeur particulièrement importantes durant la période sous revue, la provision pour risques liés aux placements de capitaux peut être dissoute totalement ou partiellement avec effet sur le résultat. Si les placements de capitaux enregistrent des gains de valeur particulièrement importants, la provision pour risques liés aux placements de capitaux peut être augmentée jusqu'à la valeur cible avec effet sur le résultat.

Comptes de régularisation passifs

Ce poste englobe les montants reçus durant l'exercice sous revue, mais concernant l'exercice suivant, ainsi que les charges de l'exercice encore à payer.

Dettes

Il s'agit surtout d'obligations envers les preneurs d'assurance ou les fournisseurs de prestations. Elles sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Commentaires relatifs au compte de résultat consolidé

1 – Primes acquises pour propre compte

Montants en milliers de CHF	2025	2024
Produits des primes ¹	3'804'588	3'476'582
Variation des reports de primes	-	-
Total	3'804'588	3'476'582

¹ Contributions du secteur public (subsidies) KCHF 576'868 en 2025 (KCHF 506'342 en 2024).

2 – Charges de sinistres et de prestations pour propre compte

Montants en milliers de CHF	2025	2024
Charges de sinistres et de prestations	-3'403'315	-3'243'501
Participation aux coûts	501'939	478'717
Variation des provisions techniques pour propre compte	-61'832	113'057
Total	-2'963'208	-2'651'727

3 – Charges d'exploitation pour propre compte

Montants en milliers de CHF	2025	2024
Charges de personnel	-195'737	-181'456
Locaux administratifs et installations d'exploitation	-5'840	-5'643
Charges informatiques	-24'403	-24'073
Autres charges administratives	-7'147	-13'527
Publicité et commissions	-25'976	-23'989
Amortissements	-6'755	-8'575
Total	-265'858	-257'263

4 – Résultat des placements de capitaux

Montants en milliers de CHF	Produits des placements	Bénéfices réalisés	Bénéfices non réalisés	Total 2025
Terrains et constructions	4'410	430	5'337	10'177
Obligations et placements semblables	21'912	149	-	22'061
Actions et placements semblables	2'848	19'306	7'232	29'386
Fonds immobiliers	1'205	6'879	-	8'084
Instruments financiers dérivés	-	34'194	21'229	55'423
Total	30'375	60'958	33'798	125'131

Montants en milliers de CHF	Charges de gestion sur placements	Pertes réalisées	Pertes non réalisées	Total 2025
Terrains et constructions	-4'733	-	-968	-5'701
Obligations et placements semblables	-	-10'572	-32'841	-43'413
Actions et placements semblables	-	-3'491	-7'996	-11'487
Fonds immobiliers	-	-	-3'976	-3'976
Instruments financiers dérivés	-	-36'811	-	-36'811
Charges d'administration des placements	-2'863	-	-	-2'863
Total	-7'596	-50'874	-45'781	-104'251
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	-	-	-	-
Résultat des placements de capitaux	22'779	10'084	-11'983	20'880

Résultat des placements de capitaux (suite)

Montants en milliers de CHF	Produits des placements	Bénéfices réalisés	Bénéfices non réalisés	Total 2024
Terrains et constructions	4'447	400	2'909	7'756
Obligations et placements semblables	21'108	343	43'567	65'018
Actions et placements semblables	2'770	4'397	17'391	24'558
Fonds immobiliers	1'091	-	6'879	7'970
Instruments financiers dérivés	-	11'534	-	11'534
Autres placements ¹	607	4	199	810
Total	30'023	16'678	70'945	117'646

Montants en milliers de CHF	Charges de gestion sur placements	Pertes réalisées	Pertes non réalisées	Total 2024
Terrains et constructions	-3'555	-	-697	-4'252
Obligations et placements semblables	-	-15'710	-	-15'710
Actions et placements semblables	-	-409	-2'831	-3'240
Fonds immobiliers	-	-	-	-
Instruments financiers dérivés	-	-3'264	-54'707	-57'971
Autres placements ¹	-	-278	-	-278
Charges d'administration des placements	-2'529	-	-	-2'529
Total	-6'084	-19'661	-58'235	-83'980
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	-	-	-30'000	-30'000
Résultat des placements de capitaux	23'939	-2'983	-17'290	3'666

¹ Fonds en instruments du marché monétaire.

5 – Autres produits d'exploitation

Montants en milliers de CHF	2025	2024
Intérêts et gains de change sur les liquidités	2'052	2'785
Intérêts sur les créances	224	238
Autres produits	1'598	1'127
Total	3'874	4'150

6 – Autres charges d'exploitation

Montants en milliers de CHF	2025	2024
Intérêts et pertes de change sur les liquidités	-613	-146
Intérêts sur les dettes (y.c. intérêts liés à la compensation des risques)	-51	-4'629
Autres charges	-788	-777
Total	-1'452	-5'552

Commentaires relatifs au bilan consolidé**7 – Placements de capitaux**

Montants en milliers de CHF	31.12.2025	31.12.2024
Terrains et constructions	209'706	206'203
Obligations et placements semblables	1'979'366	1'948'498
Prêts à des institutions publiques	15'000	-
Actions et placements semblables	154'953	119'781
Fonds immobiliers	56'453	53'653
Autres placements (fonds en instruments du marché monétaire)	-	27'647
Total	2'415'478	2'355'782
Valeurs de marché des obligations et placements semblables	1'819'811	1'802'240

Instruments financiers dérivés en cours (ouverts) au 31.12.2025

Montants en milliers de CHF	Type d'opération	Valeur de marché au 31.12.2025		
		Actif	Passif	Total
Devises à terme USD	Couverture change	311	-50	261
Devises à terme EUR	Couverture change	-	-3'527	-3'527
Devises à terme GBP	Couverture change	1	-216	-215
Total		312	-3'793	-3'481

Instruments financiers dérivés en cours (ouverts) au 31.12.2024

Montants en milliers de CHF	Type d'opération	Valeur de marché au 31.12.2024		
		Actif	Passif	Total
Devises à terme USD	Couverture change	250	-22'760	-22'510
Devises à terme EUR	Couverture change	37	-1'973	-1'936
Devises à terme GBP	Couverture change	2	-267	-265
Total		289	-25'000	-24'711

8 – Immobilisations incorporelles

Montants en milliers de CHF	Licences	Logiciels	Total
Valeurs comptables nettes au 01.01.2024	5'428	-	5'428
Valeurs d'acquisition			
Valeurs brutes au 01.01.2024	14'546	2'535	17'081
Entrées	112	-	112
Sorties	-371	-1'700	-2'071
État au 31.12.2024	14'287	835	15'122
Corrections de valeurs cumulées			
Corrections de valeurs au 01.01.2024	-9'118	-2'535	-11'653
Amortissements annuels	-2'899	-	-2'899
Sorties	371	1'700	2'071
État au 31.12.2024	-11'646	-835	-12'481
Valeurs comptables nettes au 31.12.2024	2'641	-	2'641
Valeurs d'acquisition			
Valeurs brutes au 01.01.2025	14'287	835	15'122
Entrées	-	-	-
Sorties	-315	-580	-895
État au 31.12.2025	13'972	255	14'227
Corrections de valeurs cumulées			
Corrections de valeurs au 01.01.2025	-11'646	-835	-12'481
Amortissements annuels	-1'735	-	-1'735
Sorties	315	580	895
État au 31.12.2025	-13'066	-255	-13'321
Valeurs comptables nettes au 31.12.2025	906	-	906

9 – Immobilisations corporelles

Montants en milliers de CHF	Équipement d'exploitation et mobilier	Informatique (Hardware)	Véhicules	Total
Valeurs comptables nettes au 01.01.2024	8'958	3'911	-	12'869
Valeurs d'acquisition				
Valeurs brutes au 01.01.2024	23'322	11'386	214	34'922
Entrées	3'362	2'116	-	5'478
Sorties	-346	-1'027	-	-1'373
État au 31.12.2024	26'338	12'475	214	39'027
Corrections de valeurs cumulées				
Corrections de valeurs au 01.01.2024	-14'364	-7'475	-214	-22'053
Amortissements annuels	-3'478	-2'197	-	-5'675
Sorties	346	1'027	-	1'373
État au 31.12.2024	-17'496	-8'645	-214	-26'355
Valeurs comptables nettes au 31.12.2024	8'842	3'830	-	12'672
Valeurs d'acquisition				
Valeurs brutes au 01.01.2025	26'338	12'475	214	39'027
Entrées	1'819	961	-	2'780
Sorties	-162	-1'436	-214	-1'812
État au 31.12.2025	27'995	12'000	-	39'995
Corrections de valeurs cumulées				
Corrections de valeurs au 01.01.2025	-17'496	-8'645	-214	-26'355
Amortissements annuels	-3'219	-1'801	-	-5'020
Sorties	162	1'436	214	1'812
État au 31.12.2025	-20'553	-9'010	-	-29'563
Valeurs comptables nettes au 31.12.2025	7'442	2'990	-	10'432

10 – Comptes de régularisation actifs

Montants en milliers de CHF	31.12.2025	31.12.2024
Intérêts courus	10'152	8'828
Autres actifs de régularisation	12'466	6'124
Total	22'618	14'952

11 – Créances

Montants en milliers de CHF	31.12.2025	31.12.2024
Preneurs d'assurance	236'410	258'577
Agents et intermédiaires	179	109
Institutions publiques	59'375	50'755
Autres créances	6'638	10'490
Total	302'602	319'931

12 – Provisions techniques pour propre compte

Montants en milliers de CHF	Provisions pour sinistres	Provisions pour futures participations aux excédents des assurés		Autres provisions techniques ¹	Provisions de sécurité et de fluctuation	Total
		Provisions de vieillissement	Provisions de sécurité et de fluctuation			
État au 01.01.2024	686'361	1'266	851'930	49'888	298'291	1'887'736
Constitutions	-	-	-	7'045	62'162	69'207
Dissolutions	-101'903	-300	-20'061	-	-60'000	-182'264
État au 31.12.2024	584'458	966	831'869	56'933	300'453	1'774'679

Montants en milliers de CHF	Provisions pour sinistres	Provisions pour futures participations aux excédents des assurés		Autres provisions techniques ¹	Provisions de sécurité et de fluctuation	Total
		Provisions de vieillissement	Provisions de sécurité et de fluctuation			
État au 01.01.2025	584'458	966	831'869	56'933	300'453	1'774'679
Constitutions	49'693	-	-	-	34'040	83'733
Dissolutions	-	-125	-20'744	-1'032	-	-21'901
État au 31.12.2025	634'151	841	811'125	55'901	334'493	1'836'511

¹ Les autres provisions techniques se composent de la provision orthodontie, de la provision maternité, de la provision décès et de la provision pour reversement d'excédents de primes.

13 – Provisions non techniques

Montants en milliers de CHF	Personnel	Autres	Total
État au 01.01.2024	702	27	729
Constitutions	-	-	-
Utilisations	-165	-2	-167
Dissolutions	-	-25	-25
État au 31.12.2024	537	-	537

Montants en milliers de CHF	Personnel	Autres	Total
État au 01.01.2025	537	-	537
Constitutions	-	-	-
Utilisations	-328	-	-328
Dissolutions	-	-	-
État au 31.12.2025	209	-	209

Provision personnel

Il s'agit de la provision pour les primes de fidélité en faveur du personnel.

14 – Provision pour risques liés aux placements de capitaux

Montants en milliers de CHF	Total
État au 01.01.2024	236'369
Constitutions	30'000
Dissolutions	-
État au 31.12.2024	266'369

Montants en milliers de CHF	Total
État au 01.01.2025	266'369
Constitutions	-
Dissolutions	-
État au 31.12.2025	266'369

15 – Comptes de régularisation passifs

Montants en milliers de CHF	31.12.2025	31.12.2024
Compensation des risques	168'016	32'168
Autres passifs de régularisation	16'348	31'132
Total	184'364	63'300

16 – Dettes

Montants en milliers de CHF	31.12.2025	31.12.2024
Preneurs d'assurance	679'492	570'560
Engagements envers les prestataires de soins	224	18'878
Organisations d'assurance	43	250
Agents et intermédiaires	1'145	1'166
Organisations et personnes proches	5'439	2'526
Institutions publiques	11'688	9'755
Autres dettes	6'402	3'559
Total	704'433	606'694

Engagements envers des institutions de prévoyance

Réserve de cotisations de l'employeur	Valeur nominale	Renonciation d'utilisation	Bilan	Utilisations	Constitutions	Bilan
Montants en milliers de CHF	31.12.2025	2025	31.12.2025	2025	2025	31.12.2024
Institutions de prévoyance	-	-	-	-	-	-

	Excédent de couverture/ sous couverture ¹	Part économique de l'organisation	Charges de prévoyance dans les charges de personnel
Montants en milliers de CHF	31.12.2025	31.12.2024	2025
Institutions de prévoyance	-	-	18'925

¹ Sur la base des comptes de l'institution de prévoyance établis au 31.12.2024 selon la norme Swiss GAAP RPC 26.

Autres informations**Sûretés constituées en faveur de tiers**

Montants en milliers de CHF	31.12.2025	31.12.2024
Cautionnements (garanties de loyers)	980	828

Actifs gagés en garantie des dettes de l'entreprise et actifs grevés d'une réserve de propriété

Il n'y a pas d'actifs grevés d'une réserve de propriété en dehors de la fortune liée.

Dettes de crédit-bail (dans la mesure où celles-ci n'échoient pas ni ne peuvent être dénoncées dans les douze mois suivant la date du bilan)

Montants en milliers de CHF	Durée résiduelle	31.12.2025	31.12.2024
Baux	1 à 5 ans	5'422	5'984
Total		5'422	5'984

Honoraires de l'organe de révision

Montants en milliers de CHF	2025	2024
Prestations d'audit	502	541
Autres prestations de services	-	-
Total	502	541

Engagements éventuels groupe TVA

Les sociétés du Groupe Assura font partie d'un groupe TVA et sont ainsi solidaires des dettes vis-à-vis de l'Administration fédérale des contributions à Berne.

Événements importants survenus après la date du bilan

Jusqu'à la date d'arrêté des comptes du 15 avril 2026 par l'organe compétent, il ne s'est produit aucun événement postérieur significatif qui nécessite la modification de la valeur des actifs et des passifs au 31.12.2025.

Rapport de l'organe de révision



KPMG SA
Avenue du Théâtre 1
Case postale 945
CH-1001 Lausanne

+41 58 249 45 55
kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision à l'assemblée générale d'Assura Holding SA, Pully

Rapport sur l'audit des comptes consolidés

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés d'Assura Holding SA et de ses filiales (le groupe), comprenant le compte de résultat consolidé, le bilan consolidé, le tableau de flux de trésorerie consolidé et le tableau de variation des capitaux propres consolidés pour l'exercice clos au 31 décembre 2025, ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés (pages 22 à 41) donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés du groupe au 31 décembre 2025 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés » de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession. Nous avons aussi satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes consolidés, des comptes annuels et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.



Assura Holding SA, Pully

Rapport de l'organe de révision à l'assemblée générale sur l'audit des comptes consolidés

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir les comptes consolidés sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider le groupe ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes ;
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe ;
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes ;

Impressum

Édition

Groupe Assura
Avenue C.-F. Ramuz 70
1009 Pully
assura.ch

Tirage

150 exemplaires (100 en français et 50 en allemand)
Version électronique disponible sur assura.ch

Ce rapport est établi en version française et en version allemande.
Seule la version française fait foi.

Avril 2026

